

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 168 du 3 septembre 2008

Communiqué du SNTRS-CGT

Il faut résister aux mauvais coups de l'été

L'emploi :

En juillet, Valérie Péresse a annoncé que la recherche et l'enseignement supérieur étaient mis au pas de la Révision Générale des Politiques Publiques. 900 emplois seraient supprimés en 2009. C'est la première vague de suppression de postes de titulaires depuis 2004. Le SNTRS condamne cette décision. C'est une provocation qui intervient alors que la précarité s'étend de façon dramatique dans nos laboratoires. Pour les seuls contrats ANR, il y avait plus de 6000 CDD dans les laboratoires en 2007.

Les carrières :

Début septembre, sera lancée une consultation expresse des organisations syndicales sur l'amélioration des carrières. La conclusion aura lieu dès le 18 septembre en présence de la ministre. Les rapports Schwartz et Hofmann, remis en juin, font la part belle au développement de la part variable du salaire sous la forme de primes individualisées, décidées par quelques experts nommés, confondant compétence et allégeance. Pour le SNTRS, le salaire de base doit être augmenté car il bénéficie à tous ; les carrières doivent être améliorées et les grilles prolongées. La qualification doit être reconnue et faire l'objet de promotions par changement de corps et non par des primes temporaires. Nous refusons que la négociation soit bâclée et nous appelons les personnels à agir pour peser sur le ministère.

Les sciences humaines et sociales au CNRS :

Le premier septembre, la direction du CNRS a mis fin brutalement au mandat de la directrice scientifique du département SHS, entraînant la démission de tous les directeurs scientifiques adjoints, sauf un. Marie Françoise Courel et son équipe avaient pris position contre l'éviction du CNRS d'un certain nombre de disciplines des sciences humaines et sociales. Elle préparait en concertation avec la communauté un institut SHS qui n'excluait aucune discipline scientifique. Quel sera le sort des laboratoires de la vague C dont le renouvellement ou la création n'est pas signé ? Cette mesure ne cache-t-elle pas le démembrement brutal des SHS au CNRS ? Les personnels des EPST et des universités se sont battus ces derniers mois pour que toutes les disciplines présentes au CNRS aient vocation à y rester et qu'il n'y ait pas de différence entre les instituts. C'est l'engagement que le ministère et la direction du CNRS ont pris dans le plan stratégique. Nous n'accepterons pas que cet engagement soit renié. Ces dernières décisions de la direction semblent contredire ce principe et constituent pour nous un signal inquiétant pour la recherche en sciences humaines et sociales et pour l'organisme dans son ensemble. Nous appelons la communauté scientifique des SHS à protester vigoureusement et à s'engager pour un projet commun débattu et porté par elle.

Villejuif le 3 septembre 2008